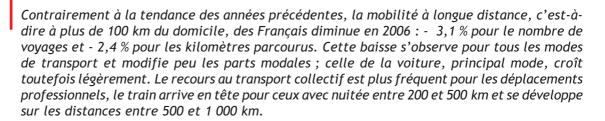


t en bre

# En 2006, la mobilité à longue distance des Français diminue

Dominique François (SESP)



Les cadres sont les plus mobiles, que ce soit pour les voyages personnels ou les déplacements professionnels ; ils utilisent proportionnellement moins la voiture que les autres catégories sociales et davantage le train et l'avion. Les jeunes retraités sont aussi très mobiles, ils se déplacent beaucoup en train et davantage en autocar que le reste de la population. La France reste la première destination mais les distances parcourues pour les voyages professionnels avec nuitées se font majoritairement à l'étranger.

Les Français âgés de quinze ans ou plus ont effectué 226 millions de voyages à longue distance allers-retours dans la journée ou avec au moins une nuitée passée hors du domicile. Lors de ces voyages, en France ou à l'étranger, effectués pour des motifs personnel ou professionnel, ils ont parcouru 224 milliards de kilomètres.

Les voyages avec nuitée sont majoritaires (61 %) et plus lointains. Ils représentent 85 % des distances parcourues contre 15 % pour les allers-retours dans la journée. Ils sont principalement réalisés pour motif personnel (à 94 % des voyages et 91 % des kilomètres). A l'opposé, les voyages professionnels se font le plus souvent dans la journée : quatre sur cinq contre un sur quatre lorsque le motif est personnel.

La distance totale parcourue diminue de 2,4 % en 2006 par rapport à 2005 (*figure 1*) avec une diminution du nombre de voyages (- 3,1 %) alors que la distance par voyage s'allonge légèrement. Cette baisse se produit sur tous les modes de transport à l'exception de l'autocar, seul mode en augmentation.

Sur la période des six dernières années, la part de l'avion a retrouvé en 2006 son niveau de l'année 2000 (figure 3) après une baisse de 2001 à 2003 consécutive aux attentats, qui avait profité à la voiture. Celle de la voiture est revenue à son niveau de l'année 2000 après un pic en 2003. La part du train croît modérément.

# Globalement, la voiture reste le principal mode de transport

La voiture reste le mode de transport privilégié des Français qui l'utilisent pour effectuer 72 % de leurs déplacements à longue distance. Elle est suivie, de loin, par le train, 15 %, puis l'avion, 6,3% (figure 2). Le choix du mode de transport est déterminé principalement par le motif du déplacement. La part de la voiture est plus élevée pour les voyages personnels que pour les déplacements professionnels (76 % contre 59 %) à l'inverse du train (13 % contre 22 %) (figure 4).

La voiture représente 48 % de l'ensemble des kilomètres parcourus, contre 34 % pour l'avion et 11 % pour le train (*figure 5*).

#### 1 et 2 Les voyages à longue distance selon le mode de transport

Évolution entre 2005 et 2006 du nombre de voyages et de kms

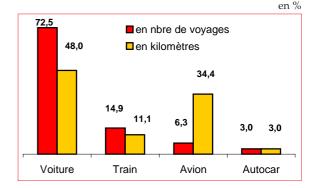
en %

en nbre de voyages
en kilomètres

Voiture Train Avion Ensemble

-2,2
-2,4
-3,6
-3,9
-3,1

Sources: Tns-Sofres/Direction du Tourisme, enquête SDT 2006 Champ: ensemble des voyages à longue distance Les parts modales en 2006





#### 3 Évolution des parts modales des voyages à longue distance entre 2000 et 2006

en %

En nombre de voyages	2000	2003	2006		
Voiture	69,9	72,4	69,9		
Train	14,3	14,2	15,7		
Avion	9,8	8,0	9,4		
Autres *	6,0	5,4	5,0		
Ensemble	100,0	100,0	100,0		

En nombre de kilomètres	2000	2003	2006		
Voiture	43,6	48,8	44,1		
Train	9,1	10,0	10,4		
Avion	40,4	35,0	39,6		
Autres *	6,9	6,2	5,9		
Ensemble	100,0	100,0	100,0		

Source: Tns-Sofres/Direction du Tourisme, enquête SDT 2006

Champ: voyages avec nuitée

#### 4 et 5 Répartition des voyages à longue distance selon le motif et le mode de transport principal, en 2006

en %

Nombre de voyages	Voiture	Train	Avion	Autocar	Autres*	Total	
	Voiture	Haili				(en milliers)	(en %)
Motif personnel	76,1	12,9	6,0	3,3	1,7	179 648	100,0
Voyages avec nuitée	72,4	14,7	8,3	2,6	2,0	128 596	100,0
Allers-retours dans la journée	85,3	8,4	0,4	5,0	0,9	51 052	100,0
Motif professionnel	58,6	22,4	7,5	2,3	9,2	46 446	100,0
Voyages avec nuitée	32,6	30,0	27,0	3,6	6,8	8 712	100,0
Allers-retours dans la journée	64,6	20,7	3,0	2,0	9,8	37 734	100,0
Total tous motifs	72,5	14,9	6,3	3,0	3,3	226 094	100,0
Voyages avec nuitée	69,9	15,7	9,4	2,6	2,3	137 308	100,0
Allers-retours dans la journée	76,5	13,6	1,5	3,7	4,7	88 786	100,0

en %

Kilomètres parcourus	Voiture	Train	n Avion	Autocar	Autres*	Total	
	Volture	Halli				(en millions)	(en %)
Motif personnel	50,5	10,1	33,4	3,1	2,8	192 506	100,0
Voyages avec nuitée	47,1	10,1	37,0	2,9	3,0	173 079	100,0
Allers-retours dans la journée	81,3	10,5	1,6	5,3	1,2	19 <b>4</b> 28	100,0
Motif professionnel	32,5	17,1	40,6	2,2	7,6	31 893	100,0
Voyages avec nuitée	13,3	13,1	66,7	2,0	4,9	16 808	100,0
Allers-retours dans la journée	53,9	21,6	11,6	2,4	10,5	15 085	100,0
Total tous motifs	48,0	11,1	34,4	3,0	3,5	224 399	100,0
Voyages avec nuitée	44,1	10,4	39,6	2,8	3,2	189 887	100,0
Allers-retours dans la journée	69,3	15,4	5,9	4,0	5,3	34 513	100,0

 $<sup>^{*}</sup>$  autres = camion, moto, bateau

Sources : Tns-Sofres/Direction du Tourisme, enquête SDT 2006

Champ : ensemble des voyages à longue distance

## La voiture plutôt « personnelle », le train de plus en plus « professionnel »

Le choix du moyen de transport dépend de la distance à parcourir et, dans une moindre mesure, du motif du voyage et de la durée du séjour (avec ou sans nuitée).

La voiture et le train se partagent les voyages distants de moins de 1 000 km du domicile avec nuitée : ils représentent 85 % de ces voyages, 69 % pour la voiture seule.

Pour les voyages personnels (80 % des voyages longue distance), la voiture domine largement lorsqu'il y a au moins

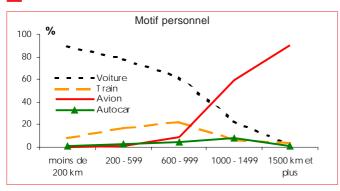
une nuitée, puis sa part décroît avec la distance pour céder la place, d'abord au train, puis à l'avion, à partir de 1 000 km (figure 6). La voiture est toujours majoritaire pour les allers-retours dans la journée.

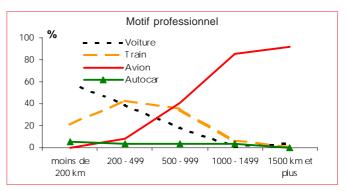
Pour les déplacements professionnels, les choix sont très différents. Le recours aux modes de transport collectif est plus fréquent, même pour les allers-retours dans la journée. Le train arrive en tête pour les déplacements compris entre 200 et 500 km avec nuitée, relayé ensuite par l'avion pour les distances supérieures. Il se maintient à son niveau élevé de 2005 pour les distances entre 200 et 500 kilomètres, il accroît sa part pour les distances entre 500 et 1 000 kilomètres.

SESP en bref - 2 -

<sup>\*</sup> autres = autocar, camion, moto, bateau

#### 6 Répartition des voyages avec nuitée selon la distance d'éloignement du domicile et le mode de transport, en 2006





Sources: TNS-Sofres/Direction du Tourisme, enquête SDT 2006

#### Cadres, une mobilité plus grande et différente

Les cadres et les professions intermédiaires sont les plus mobiles par rapport à leur poids dans la population de 15 ans ou plus (*figure 7*). Les modes de transport des cadres diffèrent de ceux des autres catégories socioprofessionnelles, par un

recours plus fréquent à l'avion (16 % des déplacements avec nuitée contre 9,4 % pour l'ensemble) ainsi qu'au train, et moins fréquent à la voiture (60 % des déplacements avec nuitée contre 70 % pour l'ensemble).

#### 7 Répartition du nombre de voyages avec nuitée et des kilomètres parcourus par catégorie socioprofessionnelle

		Répartition modale des voyages (en %)					Part de la PCS (en %)			Distance
Catégorie socioprofessionnelle (PCS)	voiture	autocar	train	avion	autres*	total	dans le nbre total de voyages	dans le nbre total de km	dans la population de 15 ans ou plus	moyenne des voyages (en km)
Agriculteurs	84,7	3,1	6,1	4,6	1,6	100,0	0,5	0,4	1,3	1 144
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	80,1	0,5	4,7	9,6	5,1	100,0	2,4	2,6	3,2	1 503
Cadres & prof. intellect.	60,0	0,7	21,4	16,1	1,8	100,0	17,5	20,1	7,8	1 586
Prof. intermédiaires	73,5	1,3	14,8	8,3	2,1	100,0	17,2	16,2	12,0	1 299
Employés	77,6	1,5	12,0	7,0	1,9	100,0	14,5	13,2	16,2	1 264
Ouvriers	79,5	2,2	8,2	6,2	3,9	100,0	8,0	7,6	13,8	1 301
Retraités	67,7	5,1	15,7	8,7	2,7	100,0	26,1	26,6	30,3	1 408
Autres inactifs	66,2	3,7	20,1	8,3	1,6	100,0	13,7	13,3	15,4	1 343
Total	69,9	2,6	15,7	9,4	2,3	100,0	100,0	100,0	100,0	1 383

- 3 -

Sources: Tns-Sofres/Direction du Tourisme, enquête SDT 2006; Insee, enquête Emploi 2005

Cette plus grande mobilité des cadres ne s'explique que de façon marginale par les déplacements professionnels, qu'ils sont les principaux à effectuer (48 %) avec les professions intermédiaires (19 %). Les voyages professionnels avec nuitée ne représentent que 6,3 % de l'ensemble des déplacements avec nuitée et sur le seul champ des voyages personnels avec nuitée, les cadres restent les plus mobiles compte tenu de leur part dans la population : ils effectuent 15 % de ces voyages contre 8,3 % pour les ouvriers et 27 % pour les retraités. En revanche, les modes de transport qu'ils utilisent pour leurs voyages personnels se rapprochent de ceux des autres catégories : 11 % pour l'avion, 67 % pour la voiture et 20 % pour le train.

Les cadres voyagent aussi plus loin. En kilomètres parcourus, l'écart avec les autres catégories est encore plus accentué car leurs voyages se font à plus longue distance : ils parcourent en moyenne 1 600 kilomètres par voyage contre 1 300 pour les

ouvriers. Les ouvriers sont beaucoup moins mobiles, en particulier, leur taux de départ en vacances s'élève à 48 % contre 90 % pour les cadres (*pour en savoir plus*).

### Jeunes retraités, grands voyageurs

Les retraités voyagent beaucoup aussi. Ils constituent la catégorie sociale qui effectue le plus de voyages avec nuitée (26 %), toutefois, leur mobilité est inférieure à leur représentation dans la population. Ils constituent un ensemble hétérogène issu non seulement de toutes les professions, mais aussi d'individus d'âges très différents. Ceux de la tranche entre 60 et 74 ans sont les plus mobiles : ils effectuent 21 % des voyages avec nuitée, alors que leur poids, dans la population de 15 ans ou plus, est de 17 %. Leurs modes de transport sont proches de ceux utilisés par les autres inactifs (en majorité des élèves et des étudiants) avec un plus grand recours au train et à l'autocar, et une moindre utilisation de la voiture.

<sup>\*</sup> autres = camion, bateau, moto

## Destinations plus éloignées pour des voyages professionnels que personnels avec nuitée

La France métropolitaine reste la première destination des Français pour leurs voyages avec nuitée, surtout lorsque le motif est personnel.

Les voyages pour motif personnel se font à 87 % en métropole, représentant 55 % des kilomètres parcourus. Les autres pays d'Europe, avec 8,5% des voyages et 14 % des kilomètres, sont la deuxième destination. Les pays du Maghreb sont ensuite les destinations les plus prisées en nombre de voyages, mais, peu éloignés, ils se situent derrière les autres continents en nombre de kilomètres (*figure 8*).

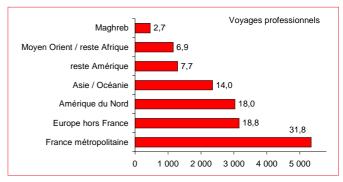
Pour les déplacements professionnels, la métropole reste la première destination en nombre de voyages (75 %), mais pas pour des distances : 68 % des kilomètres sont parcourus hors métropole, à destination des principaux partenaires économiques de la France que sont ses voisins européens, suivis de près par les pays d'Amérique du Nord (y compris les Antilles), puis d'Asie et d'Océanie (*figure 9*).

Ainsi, le kilométrage moyen varie selon le motif du déplacement : il est de 1 930 km pour les voyages professionnels et de 1 345 km lorsque le motif est personnel.

#### 8 et 9 Les destinations des voyages longue distance avec nuitée en 2006







Sources: Tns-Sofres/Direction du Tourisme

Lecture figure 8 : 24 124 millions de kilomètres pour des voyages personnels avec nuitée ont été effectués en Europe hors France, soit 13,9 % de l'ensemble des distances parcourues pour déplacements personnels avec nuitée

#### Sources

Les résultats présentés sont élaborés à partir de l'enquête sur le « suivi de la demande touristique des Français» (SDT), de la Direction du Tourisme, réalisée mensuellement par l'institut TNS-Sofres, auprès d'un panel de 20 000 personnes représentatif de la population française métropolitaine de 15 ans ou plus. Un volet réalisé sur l'ensemble du panel porte sur les voyages avec au moins une nuitée passée hors du domicile quelle que soit la distance parcourue. Un second volet, mis en place en avril 2002 et réalisé sur le même champ et sur 10 000 panélistes concerne les allers-retours effectués dans la journée à plus de 100 kilomètres du domicile. La réunion des deux volets de l'enquête SDT permet de disposer d'un champ complet d'observation des voyages à longue distance réalisés avec ou sans nuitée.

Les voyages à longue distance sont définis conformément à la convention préconisée par Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes, comme étant les voyages pour lesquels la personne enquêtée s'est éloignée de son domicile d'une distance de plus de 100 kilomètres à vol d'oiseau, quel que soit le moyen de transport utilisé.

Les voyages à longue distance représentent environ 80 % de l'ensemble des voyages avec nuitée observés dans l'enquête. Ils se décomposent dans l'enquête en autant de séjours qu'il y a de lieux où le voyageur passe la nuit au cours de son voyage ; la durée de chaque séjour est mesurée en nuitées. Ces unités, propres au tourisme, ne sont pas exploitées ici. Un voyage comporte au moins deux déplacements (un aller et un retour).

Sont exclus du champ de l'enquête :

- les voyages pour motif professionnel des VRP et des personnels roulants ou navigants ;
- les séjours à l'hôpital, en clinique ou en caserne ;
- les nuits passées sur le lieu de travail (travail de nuit, foyer de travailleurs) ou sur le lieu d'étude (pensionnat, foyer d'étudiants).

Les résultats relatifs aux kilométrages résultent de l'affectation, par le SESP, de distances entre commune d'origine et commune de destination de chaque déplacement. En sont extraits pour cette étude les voyages « longue distance ».

## Pour en savoir plus

Les résultats du panel SDT sont publiés par la Direction du Tourisme, notamment dans le *Mémento du Tourisme* et sur le site : http://www.tourisme.gouv.fr, rubrique « Statistiques ».

Pour les résultats des années précédentes, voir le site : http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

Enquête permanente sur les conditions de vie (résultats de l'année 2004), Insee, http://www.insee.fr/fr/home/home\_page.asp, rubrique « La France en faits et en chiffres ».

Secrétariat général
Direction des affaires économiques et internationales
Service économie, statistiques et prospective
Tour Pascal A 92055 La Défense cedex

Téléphone : (33/0) 1 40 81 13 15 Télécopie : (33/0) 1 40 81 13 30 www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr Directeur de la publication : Françoise MAUREL Rédacteur en chef : Laurence DEMEULENAERE Conception maquette : Catherine GROSSET ISSN : 1776-2626